Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 134 (2008)

Heft: 15-16: Montrer le m2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec ou sans pilote



Faisons fi des superstitions et ne craignons pas d'afficher notre enthousiasme pour la ligne de métro m2 qui sera prochainement inaugurée à Lausanne, et ceci pour diverses raisons.

Il faut d'abord se souvenir de la genèse particulièrement pénible de cet axe de transport. Et rendre hommage aux Vaudois qui ont probablement eu raison d'oser, il y a environ six ans, investir dans une ligne de métro ultramoderne pour leur capitale. Ils ont eu d'autant plus de mérite à le faire que cette décision a été prise alors que les finances du Canton affichaient une bien triste mine. Aujourd'hui, ils peuvent constater avec satisfaction que la construction s'est dérou-

lée dans le cadre du délai et du budget annoncés – ce qui n'est pas une tradition pour des travaux souterrains. Une performance que l'on doit tant aux mandataires et aux entrepreneurs impliqués qu'à un pilotage avisé du projet. Et qui devrait par ailleurs nous donner confiance pour concrétiser d'autres projets ambitieux.

Ensuite, en terme d'exploitation, le m2 devrait tenir un rôle central en matière de mobilité et, de la sorte, favoriser peut-être quelques changements de comportement. Dans un autre registre, le système automatisé sans conducteur implique la mise en place de métiers jusqu'ici inconnus dans l'entreprise lausannoise, qui s'y est préparée. Résultat d'un concept systémique, le nouveau métro a aussi profité de nombreuses simulations informatiques qui, combinées avec des essais in situ, doivent garantir son bon fonctionnement. Dès lors, si on peut légitimement s'attendre à une période d'adaptation, rien ne laisse supposer que les TL ne soient pas en mesure d'obtenir rapidement le haut niveau de performance annoncé.

Finalement, avec un peu plus de recul, il apparaît que les rames qui circuleront « toutes seules » dans le sous-sol lausannois sont en quelque sorte des robots, des machines auxquelles l'homme a inculqué une forme d'intelligence – dans le cas présent, la faculté de se piloter elles-mêmes. On peut alors y voir la trace d'un génie créateur qui se fait malheureusement assez rare au sein de la communauté des ingénieurs. Et un encouragement à oser faire quotidiennement preuve d'inventivité. Quitte à devoir ensuite assumer le difficile rôle de démiurge, et de se trouver confronté à la question de savoir dans quelle mesure un créateur est à même d'assurer le pilotage de ses créatures.

Jacques Perret

TRACÉS nº 15/16 - 20 août 2008 p.5